

# Service de Sécurité Incendie et d'Assistance à Personnes 1 (SSIAP 1)

V2022.02

inter

**Public visé :**

Tout public

**Pré-requis :**

- Savoir lire et écrire le français
- Être titulaire soit SST, CFAPSE ou PSE1 en cours de validité
- AFPS ou PSC1 acquis depuis moins de 2 ans
- Être capable de retranscrire des anomalies sur une main courante
- Être apte physiquement, cette aptitude étant attestée par un certificat médical, selon modèle déterminé, datant de moins de 3 mois

**Equivalence :**

Module complémentaire permettant l'obtention du SSIAP 1 (Annexe VI de l'arrêté du 5 novembre 2010).

Cette équivalence est accessible uniquement aux hommes du rang des sapeurs pompiers professionnels ou volontaires, des pompiers militaires de l'armée de terre, de l'armée de l'air ou des marins pompiers de la marine nationale conformément aux paragraphes 1 et 2 de l'article 4 de l'arrêté de novembre 2010

**Objectif de la formation :**

Alerter les secours, venir en aide aux personnes et maîtriser un feu dans un ERP ou IGH

**Qualification à l'issue de la formation :**

Obtention du diplôme SSIAP 1 à l'issue d'une épreuve théorique et d'une épreuve pratique évaluée par un jury composé du directeur du SDIS ou son représentant et d'un SSIAP 3 en poste.

**Contenu de la formation :**

- Connaître le comportement du feu et son action sur l'établissement.
- Connaître la réglementation incendie dans les ERP et IGH.
- Identifier les installations techniques et connaître les principaux matériels de sécurité et en effectuer l'entretien.
- Préparer les participants aux épreuves d'évaluation prévues dans le cadre de l'arrêté du 2 mai 2005
- Concrétiser les acquis

**Evaluations :**

- Epreuve théorique : via questionnaires à choix multiples
- Epreuve pratique : Ronde avec anomalie et sinistre sur le centre d'examen

**Moyens pédagogiques :**

- Supports théoriques
- Questionnaires
- SSI de catégorie A
- Extincteurs
- Mise en situation (jeux de rôles, simulations d'accidents)

**Méthodes pédagogiques :**

- Notre formation alterne méthodes affirmative, démonstrative et active afin de permettre à nos stagiaires d'assimiler les connaissances et savoirs que délivrent notre formation.

**Durée :** 77 heures (dont 7h examen)

**Nombre de participants :**

Min 4 – Max 12

**Lieux de formation :**Notre site de CROIX :

CDF EVOLUTION

5 avenue Georges Hannart  
59172 CROIX

Autorisation CNAPS :

FOR-059-2025-01-17-20200721694

Notre site de LE PLESSIS BELLEVILLE :

CDF EVOLUTION

Centre d'affaires EGB

5 avenue Georges Bataille  
60300 LE PLESSIS BELLEVILLE

Autorisation CNAPS :

FOR-060-2027-11-17-20220604790

*Nos sites sont accessibles et adaptés aux personnes handicapées*

*Porteur d'un handicap, merci de prendre contact avec notre responsable de centre*

**Délai d'accès et calendrier :**

30 jours (sous réserve de toutes les pièces justificatives et du nombre de candidat requis)

**Nos tarifs :**

www.cdf-evolution.fr

**Contact :****Jean-Christophe ELIE**

Responsable de centre de formation

09.72.60.32.20

[contact@cdf-evolution.fr](mailto:contact@cdf-evolution.fr)

# Modules complémentaires

## Agent de sécurité incendie SSIAP1

V2022.01

inter

**Public visé :**

Ces dispositions concernent les hommes du rang des sapeurs-pompiers professionnels ou volontaire, des pompiers militaires de l'armée de terre, des pompiers militaires de l'armée de l'air ou des marins pompiers de la marine nationale.

**Pré-requis :**

- Savoir lire et écrire le français
- Être titulaire soit SST, CFAPSE ou PSE1 en cours de validité
- AFPS ou PSC1 acquis depuis moins de 2 ans
- Être capable de retranscrire des anomalies sur une main courante
- Être apte physiquement, cette aptitude étant attestée par un certificat médical, selon modèle déterminé, datant de moins de 3 mois

**Objectif de la formation :**

Alerter les secours, venir en aide aux personnes et maîtriser un feu dans un ERP ou IGH

**Qualification à l'issue de la formation :**

Obtention du diplôme SSIAP1 par équivalence

**Contenu de la formation :**

- Connaître la réglementation incendie dans les ERP et IGH.
- Identifier les installations techniques et connaître les principaux matériels de sécurité et en effectuer l'entretien.
- Rôles et missions des agents de sécurité incendie

**Evaluations :**

- Modules non soumis à évaluation

**Moyens pédagogiques :**

- Supports théoriques
- Questionnaires
- SSI de catégorie A
- Extincteurs poudre, Co2, eau

**Méthodes pédagogiques :**

- Notre formation met en œuvre la méthode affirmative et la méthode interrogative. Elles permettent à nos stagiaires d'appréhender au mieux les connaissances et savoirs que délivrent notre formation

**Durée :** 43h30

Recyclage tous les 3 ans

**Nombre de participants :**

Min 4 – Max 10

**Lieux de formation :**Notre site de CROIX :

CDF EVOLUTION

5 avenue Georges Hannart

59172 CROIX

Autorisation CNAPS :

FOR-059-2025-01-17-20200721694

Notre site de LE PLESSIS BELLEVILLE :

CDF EVOLUTION

Centre d'affaires EGB

5 avenue Georges Bataille

60300 LE PLESSIS BELLEVILLE

Autorisation CNAPS :

FOR-060-2027-11-17-20220604790

*Nos sites sont accessibles et adaptés aux personnes handicapées*

*Porteur d'un handicap, merci de prendre contact avec notre responsable de centre*

**Délai d'accès et calendrier :**

30 jours (sous réserve de toutes les pièces justificatives et du nombre de candidat requis)

**Nos tarifs :**[www.cdf-evolution.fr](http://www.cdf-evolution.fr)**Contact :****Jean-Christophe ELIE**

Responsable de centre de formation

09.72.60.32.20

[contact@cdf-evolution.fr](mailto:contact@cdf-evolution.fr)

CDF EVOLUTION SAS au capital de 10 000 €

Siège social : 5 avenue Georges Bataille 60330 LE PLESSIS BELLEVILLE

09.72.60.32.20 – [contact@cdf-evolution.fr](mailto:contact@cdf-evolution.fr)

SIREN : 825369895 - NAF : 8559A - N°AUTORISATION DIRECCTE : 32 60 03134 60